Rapport sur la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans notre politique d'investissement
Exercice 2022

Conseil d'Administration
Du 6 avril 2023

EMOA Mutuelle du Var
89 Place de la Liberté
83 000 TOULON Cedex
www.mutuelle-emoa.fr
Mutuelle soumise au Livre II du Code de la Mutualité
N° SIREN 783 169 220

Préambule

En application de l'article L. 533-22-1 du Code Monétaire et Financier modifié par la loi 2015—992 du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Conseil d'Administration établit, chaque année, un rapport sur la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans notre politique d'investissement.

Les informations contenues dans ce rapport sont déterminées par décret.

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable et permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

- ✓ Le critère environnemental tient compte de : la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux.
- ✓ Le critère social prend en compte : la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaine de sous-traitance (supply chain) et le dialogue social.
- ✓ Le critère de gouvernance vérifie : l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

Il est nécessaire dans une stratégie de développement durable et d'investissement responsable de relier la performance financière d'une entreprise à son impact environnemental et social.

Démarche générale

La prise en compte par notre Mutuelle des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans notre politique d'investissement s'inscrit dans une démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable dans notre activité.

Elle s'inscrit également dans les différentes politiques arrêtées par le Conseil d'administration, telles que :

- ✓ La politique des placements,
- ✓ La politique de gestion des risques,
- ✓ La politique Compétence et Honorabilité,
- ✓ La politique d'Achat,
- ✓ La politique d'externalisation.

Ainsi la politique de gestion des risques prévoit les modalités de suivi du respect des principes d'indépendance du Conseil d'administration et du Comité d'audit.

Cette prise en compte dans notre quotidien est plus ou moins ancienne selon les items. Elle répond à une double préoccupation : le respect de notre obligation d'agir au mieux des intérêts de nos adhérents et celui du respect de nos valeurs mutualistes.

Modalités de prise en compte

Cette démarche trouve son application au travers de nos politiques écrites.

- **Notre politique d'achat** est définie selon 3 axes majeurs : l'efficacité économique, la déontologie et la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de gouvernance.

  La prise en compte du développement durable apparaît comme une évidence dans la gestion des achats. La fonction achat est ainsi un acte majeur pour atteindre les objectifs définis en s'imposant ses propres règles de fonctionnement dans la gestion avec les fournisseurs :

  - Respect de l'environnement,
  - Priorité aux achats de proximité s'ils répondent en tout point par ailleurs au besoin de la mutuelle,
  - Maîtrise du recyclage des déchets,
  - Limitation des transports et de leur empreinte carbone,
  - Priorité donnée aux fournisseurs qui s'engagent à respecter les règles du développement durable.

  Notre politique d'achat s'inscrit donc dans une démarche « achats responsables », tel que défini par l'Observatoire des Achats Responsables : « Tout achat intégrant, dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes, des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et favorisant le développement économique notamment par la recherche de l'efficacité, de l'amélioration de la qualité des prestations et de l'optimisation complète des coûts (immédiats et différés) au sein d'une chaîne de valeur ».

  Cette politique s'est concrétisée dès 2017 par la mise en place d'une collecte papier et gobelets en plastique effectuée par une entreprise adaptée dont la vocation est à la fois sociale (créer des emplois locaux pour des personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap) et environnementale (participer activement à la protection de l'environnement).

  Concrètement, en 2022, dans nos locaux, 631 kilos de papiers ont été collectés et recyclés sur l'année, ainsi que 49 kg de gobelets.

  - En termes d'impact social, cette activité correspond à 7 heures de travail confié à des personnes en difficultés.
  - Les bénéfices environnementaux représentent, quant à eux, une économie équivalente à :
    - ✓ 12 arbres non coupés,
    - ✓ 16 m^3 d'eau,
    - ✓ 3 400 KWh,
    - ✓ 189 kg de CO_2

    Soit environ l'équivalent de 78 bains, 8 mois de consommation électrique d'un foyer français, 41 AR Paris/Marseille en TGV et 1 836 kms en voiture essence.

La baisse constatée de la collecte est la conséquence d'une stratégie globale de prise en compte des enjeux de développement durable par la réduction de notre consommation de papier ainsi que par décision de ne plus fournir de gobelets jetables, les salariés utilisant désormais des contenants durables.

Par ailleurs, la politique achat est un levier possible pour aider les personnes en situation de handicap à l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. Ainsi, la mutuelle fait appel à une ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) pour l'entretien des espaces verts de ses sites.

De plus, après les travaux de rénovation de la toiture, de la façade, du chauffage/climatisation de notre siège administratif de Six-Fours, nous avons procédé au relamping du ces locaux afin de réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage. Le remplacement de 125 dalles NEON par 88 dalles LED dans les bureaux et 28 spot LED dans les couloirs devraient conduire à une réduction de notre consommation d'éclairage de l'ordre de 40%.

Concernant nos actions de communication, nous privilégions les supports durables et/ou recyclables, notamment pour :

- Nos agendas qui, désormais, n'ont plus de couverture plastifiée mais une couverture en carton recyclé,
- Nos cartes de vœux qui sont également réalisées sur du papier recyclé,
- Nos supports promotionnels sont réutilisables d'une année à l'autre,
- Notre imprimeur répond aux certifications PEFC, IMPRIM'VERT et aux normes ISO 9001.

Enfin, nos travaux sont orientés vers la dématérialisation, grâce à la mise à disposition d'espaces en ligne permettant la gestion du contrat et/ou de la relation à distance, pour les adhérents, les entreprises et les professionnels de santé.

- **Notre politique de gestion des risques** prévoit également la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

  En effet, EMOA Mutuelle du Var a mis en place depuis plusieurs années une politique globale en matière de prévention / sécurité / formation et qualité de vie au travail à destination de son personnel.

  Elle porte également une attention particulière au dialogue social, représenté par les élus du Comité Social et Economique afin de mener des actions conjointes à destination des salariés.

  En 2022, nous avons déployé les actions suivantes :

  - Volet « Santé et d'Hygiène »
    - ✓ Achats de gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes (Covid). Passage journalier des agents d'entretien au sein des agences.
    - ✓ Nettoyage des moquettes sur le site de Six-Fours.
    - ✓ Mise en place de la dératisation.
    - ✓ Entretien des climatisations avec le prestataire COFELY pour l'ensemble de nos sites.

- Volet prévention / sécurité :
  - ✓ Des formations sur la sécurité à destination des salariés : Manipulation des extincteurs, recyclage SST (Sauveteur Secouriste du travail), Habilitation électrique et recyclage électrique (maintien dans la fonction), Formation guides et serres files
  - ✓ La présence de 3 référents en interne intervenant sur la sécurité et la prévention qui ont bénéficié de formations en lien avec cette mission.
  - ✓ Le contrôle annuel sur l'ensemble de nos sites, par nos prestataires, des installations électriques et de nos systèmes de sécurité incendie.
  - ✓ Contrat d'entretien avec nos prestataires SICLI (extincteurs) + APAVE (électrique) afin de garantir la sécurité en matière d'incendie et d'électricité.
  - ✓ Entretien du parc automobile (contrats d'entretiens, pneus …).
  - ✓ Entretien de l'ascenseur sur le site de Toulon.

- Volet qualité de vie / bien-être au travail :
  - ✓ Réaffirmation, dans l'accord sur l'égalité entre les femmes et les hommes de l'engagement de réaliser les réunions en interne sur une plage horaire afin de respecter les contraintes personnelles des salariés (9h/12h-14h/17h).
  - ✓ Mise en place de l'accord de télétravail permettant aux salariés éligibles de réaliser entre un et deux jours par semaine leur mission à leur domicile.

    Ainsi, la création d'un bureau à l'intérieur d'un espace anciennement salle
  - ✓ Achat de PC portables, sacoches, et casques d'écoute pour la mise en place du télétravail.
  - ✓ Veille de la disponibilité de l'eau et du café sur l'ensemble des sites.

➢ **<u>Notre politique de placement</u>** formalise la prise en compte de ces critères en prévoyant qu'à rentabilité et niveau de risque équivalent, la mutuelle doit privilégier les investissements favorisant des actions positives en matière sociale, environnementale ou de gouvernance.

Concrètement, cette démarche est intégrée dans nos choix de placement puisque, en 2022, ***15% de nos placements*** portent sur des placements labellisés « green notes » ou ISR ou encore dont les sous-jacents sont des entreprises européennes sélectionnées en fonction de l'importance de leur engagement en faveur du climat et/ou du développement durable.

Moyens d'information

Ce rapport est disponible sur le site de notre mutuelle : www.mutuelle-emoa.fr.